

Emplois du temps	p.2
Descriptifs des ateliers de pratique	p.4
Descriptifs des ateliers de culture générale et spécifique	p.10
Workshops	p.17
Évaluations – Certificat de fin d'études	p.19
Où travailler ?	p.21
Règles d'usage du matériel et des salles	p.22
Matériel demandé	p.23
Aide financière	p.24
Engagement moral et règlement intérieur	p.25

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9.00	FERMÉ		PERFORMANCE		L'IMAGE EN SUSPENS : DESSIN, NARRATION ET PRATIQUE INTERMÉDIAIRE
10.00					
		DES ŒUVRES AUX MOTS - TRAVAUX DIRIGÉS		COURS D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ART CONTEMPORAIN	
12.00		MILON <i>Nemours</i>		MILON, Mac / Val, Galerie <i>Hors des Murs</i>	
13.00					
13.30					
14.00					
	CULTURE DES IMAGES (PHOTOGRAPHIE ET ART VIDÉO)	OBJETS/ESPACES /MATÉRIAUX	INSTALLATION : MATIÈRE ET ESPACE	INTERVENANT.E/ PROJETS SPÉCIFIQUES	PEINTURE/DESSIN D'APRÈS MODÈLE VIVANT
17.00	CERAUDO <i>Avedon</i>	VACHÉ-OLIVIERI <i>Calder</i>	RAZCKA <i>Nemours</i>		REINAUD <i>Rothko</i>
18.00					
				CONFÉRENCE HISTOIRE DES ARTS - COURS PUBLIC	
				BISMUTH <i>Plateau</i>	
20.00					DESSIN MODÈLE VIVANT COURS PUBLIC
					REINAUD <i>Rothko</i>
21.45					
22.00					

18h45

21h45

FERMETURE DES EMA

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9.00	FERMÉ		PERFORMANCE		L'IMAGE EN SUSPENS : DESSIN, NARRATION ET PRATIQUE INTERMÉDIAIRE
10.00					
		DES ŒUVRES AUX MOTS - TRAVAUX DIRIGÉS		COURS D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ART CONTEMPORAIN	
12.00		MILON Nemours		MILON, Mac / Val, Galerie Hors des Murs	
13.00					
13.30					
14.00					
	CULTURE DES IMAGES (PHOTOGRAPHIE ET ART VIDÉO)	OBJETS/ESPACES/ MATÉRIAUX	INSTALLATION : MATIÈRE ET ESPACE	INTERVENANT.E/ PROJETS SPÉCIFIQUES	PEINTURE/DESSIN D'APRÈS MODÈLE VIVANT
17.00	CERAUDO Avedon	VACHÉ-OLIVIERI Calder	RAZCKA Nemours		REINAUD Rothko
18.00					
				CONFÉRENCE HISTOIRE DES ARTS - COURS PUBLIC	
20.00				BISMUTH Plateau	DESSIN MODÈLE VIVANT COURS PUBLIC
					REINAUD Rothko
21.45					
22.00					

FERMETURE DES EMA

Les lundis de 14h à 18h

Culture des images : photographie et art vidéo

Vincent Ceraudo

Le séminaire consiste en séances collectives dans lesquelles chaque semaine, un·e étudiant·e ou un petit groupe d'étudiant·e·s propose un exposé à partir d'une œuvre ou d'un corpus photographique. À partir d'une présentation choisie au préalable et d'une réflexion articulée, nous analyserons le travail de manière conceptuelle et technique. Nous tenterons d'en saisir ses enjeux esthétiques et historiques, toujours en résonance avec l'actualité. Pour mener cette étude, nous nous appuierons sur des écrits d'artistes, afin de nous situer au cœur même de la pratique et de l'œuvre en train de se faire. À travers cette analyse contextuelle et historique, nous essaierons d'ausculter les questions politiques et sociales que ces œuvres soulèvent (en fonction de leur contexte de réalisation), mais aussi de cerner leur nécessité à interroger et à proposer une vision critique. S'ajouteront dans la mesure du possible pour enrichir la discussion, des visites d'expositions et/ou des rencontres dans les ateliers des artistes concernés, ainsi que des exercices de mise en pratique.

Une partie de la séance sera également consacrée à des entretiens individuels, afin de pouvoir accompagner les étudiant·e·s plus en détail sur la dimension personnelle, artistique, biographique et politique de leur démarche artistique. Il s'agit de porter une réflexion sur la pertinence et les choix des outils et des techniques envisagés, en fonction des projets de chacun·e, (en photo et en vidéo) afin de les stimuler vers l'expérimentation et le jeu.

Les mardis de 14h à 18h

Atelier Objets/Espaces/Matériaux

Céline Vaché-Olivieri

Cet atelier sera le lieu d'élaboration de travaux et de réflexions sur la base de l'utilisation de divers matériaux : terre (crue ou cuite), bois, carton, plâtre, papier, papier mâché, textiles, objets trouvés...

Nous nous y poserons à la fois des questions techniques (propriétés des matériaux, outils, initiations au moulage et à l'utilisation de machines liées au travail du bois) et plastiques (qualités des matériaux, « langage » propre des matières). Vous serez ainsi invité-e-s à questionner votre rapport au volume, à l'objet, à l'objet dans l'espace et à sa matérialité, à sa charge fictionnelle et poétique, en vous intéressant aux problématiques liées à la sculpture et à l'installation.

Pour commencer l'année et rendre tangibles ces questionnements, vous travaillerez sur deux sujets donnés, entre la rentrée et les vacances de décembre. Vous devrez fournir un travail de recherche: croquis, esquisses, photographies, vidéos, maquettes, références artistiques, réflexions personnelles, qui vous permettra de produire des travaux qui feront l'objet d'évaluations. Le suivi se fera de manière collective et individuelle.

À partir de la rentrée de janvier, vous continuerez à développer une pratique et des questionnements plus personnels, en mettant à profit les expériences vécues et partagées la première partie de l'année. À partir de vos productions diverses, vous alimenterez (par l'image et le récit) le dossier que vous présenterez aux concours des écoles d'art (constitution des portfolios).

Le travail sera hebdomadaire tout au long de l'année: vous devrez rendre compte de votre travail et de sa progression toutes les semaines. Un travail est donc demandé « à la maison », en plus des heures de cours en atelier (recherches, écrits, réflexions). Votre implication dans cette année scolaire très dense est essentielle, que ce soit en terme de travaux produits, comme de votre capacité à poser un regard critique sur votre travail, dans l'optique de développer une singularité qui vous est propre.

Les mercredis de 9h à 13h

Atelier corps et espace-performance

Lisa Sartorio

L'atelier corps et espace pose le corps comme matériau artistique et cherche à interroger les pratiques qui utilisent ce corps comme objet et sujet d'une action. Nous traverserons les différents mouvements de l'art performatif pour en comprendre les enjeux. Du corps à l'œuvre au corps support de l'œuvre, nous expérimenterons des formes qui traverseront les champs de l'intime au politique.

Dans un premier temps, nous chercherons à faire du corps le sujet et l'objet d'une action se déroulant dans l'espace et dans le temps (de Jackson Pollock à Francis Alÿs) et à créer des dispositifs qui prendront forme via le déplacement du corps. Nous questionnerons par la mise en place de ces actions les notions de temporalité, de durée et de spatialité mais aussi d'effectivité d'une action en train de se produire et des effets qu'elle provoque dans le réel.

La confrontation avec cette discipline permettra à chaque étudiant·e d'expérimenter des formes personnelles de recherches pluridisciplinaires impliquant une interaction directe avec un public.

Des actions via la marche et le déplacement conduiront dans la ville. Nous nous interrogerons alors sur les formes de relation que chacun·e aura envie de construire entre son corps physique (intime) et le corps social (public) qui le perçoit.

L'espace de rencontre avec l'autre est une donnée essentielle de la performance. Nous expérimenterons des processus qui conduiront à un échange avec l'autre (Orlan, *Le baiser*, Marina Abramović, *The artist is present*) comme à la rencontre de l'autre en soi (Sterlac, Orlan, Cindy Sherman, Sophie Calle).

Nous allons comprendre comment, par ses diverses permutations, performances, films, vidéos, photographies, textes, le Body Art ou Art corporel, insiste sur les subjectivités et les identités de genre, de classe, de sexe ou autre.

Comment une action peut donner une force politique à ce corps, en faire la scène privilégiée d'une remise en question des tabous et des stéréotypes liés à sa propre représentation.

Cet atelier posera donc le corps comme le lieu de l'expérience et de la compréhension du monde.

Les mercredis de 14h à 18h

Atelier installation : matière et espace

Alexander Raczka

Le cours s'articulera autour des notions d'espace, de mise en situation et de contexte.

Nous allons partir de problématiques concrètes telles que les techniques de fabrication, l'assemblage, les divers matériaux et leurs propriétés pour nous intéresser à la mise en situation des œuvres elles-mêmes. Pour être au plus près des pratiques de chacun·e, nous échangerons régulièrement. Il s'agit de s'entraîner à parler du travail et à développer des outils de communication.

Nos objectifs communs seront de nous familiariser avec les formes, les matières et de constituer un vocabulaire solide pour exprimer des idées et concepts construits.

Les vendredis de 9h à 13h

L'image en suspens : dessin, narration et pratique intermédiaire

Vincent Mesaros

Ce projet vise à explorer la capacité du dessin à construire des récits, à figer des instants et à créer des images polysémiques non seulement avec des outils traditionnels mais à la croisée de tous les médiums. Il s'agira de s'interroger sur la relation entre observation, interprétation et création d'une image dessinée qui dépasse la simple transcription du réel, puis de s'engager dans une recherche expérimentale et personnelle, en inventant ses propres protocoles. Les technologies de l'image et l'Intelligence Artificielle seront convoquées afin de développer une pensée critique de l'image. L'objectif sera de penser le dessin au-delà de la ligne tracée avec les outils traditionnels en utilisant, par exemple, l'empreinte, la trace, le corps ou des actions performatives dans un esprit collaboratif. Des séances de dessin d'observation viendront par ailleurs ponctuer cet atelier, afin d'acquérir une aisance technique nécessaire aux épreuves d'admissions des écoles supérieures d'art et de design.

L'atelier se déroulera en 4 phases :

- Image source : le temps fixe.
- Temps étiré : séquence et narration.
- Image augmentée : le hors-champ révélé.
- Intermédialité : la matérialité du dessin.

Objectifs :

- Développer sa capacité d'observation et d'analyse d'images existantes (photographies, séquences filmiques, œuvres d'art).
- Explorer et maîtriser différentes techniques de dessin (crayon, encre, fusain, lavis...).
- Aborder les notions de cadre, de hors-champ et de mouvement dans la construction d'une image.
- Expérimenter la séquence et la narration fragmentée à travers le dessin, la photographie, la vidéo et/ou l'animation.
- S'engager dans une démarche personnelle en argumentant ses choix.

Les vendredis de 14h à 18h

Atelier dessin (croquis/modèle vivant) en alternance une semaine sur deux avec l'Atelier peinture - Clément Reinaud

L'atelier de croquis/modèle vivant et l'atelier de peinture alterneront un vendredi sur deux. Une liste de matériel spécifique sera distribuée au début de l'année.

Croquis/modèle vivant

Le dessin est un socle commun à toutes les disciplines artistiques. Il permet de donner forme à une idée avec une formidable économie de moyen. Dessiner pour penser l'espace et le corps et choisir un point de vue singulier sur le monde qui nous entoure. Une pratique régulière du croquis est indispensable pour développer le regard à travers une perception visuelle sensible et personnelle. Le dessin d'observation permet de comprendre et d'interpréter la réalité afin d'en dégager les éléments pertinents. Il est exigé un carnet de croquis dédié à ce cours.

Peinture

Questionner l'acte pictural sera au cœur de cet atelier : Peindre est-il un acte politique ? Est-il un acte de résistance ? Par rapport à qui ? À quoi ? Cet atelier sera l'occasion d'aborder la pratique de la peinture de manière sensible, conceptuelle et théorique. Les étudiant·e·s découvriront la complexité d'un espace pictural à travers la représentation, la composition, les couleurs, la matière, l'image, le geste... Qu'elle soit grande ou petite, sur papier ou sur toile, en série, éditée, la peinture est un lieu de combat et de questionnement sur le monde. Le premier semestre s'articulera autour de trois problématiques : l'objet, l'espace, le corps que les étudiant·e·s devront s'approprier pour dégager une réflexion, prendre position, faire des choix.

Il sera essentiel que les étudiant·e·s puissent établir des liens avec les autres disciplines, notamment lorsqu'un questionnement et une production personnelle émergeront au cours de l'année. Nous questionnerons alors les différents possibles dans la peinture et comment elle pourra se déployer par le volume, le dessin, la sculpture, l'image, l'édition...

Les mardis de 10h à 12h

Les mots, l'écrit - Travaux dirigés

Élisabeth Milon

La question de l'expression écrite est centrale dans les enseignements artistiques. Autant parce qu'elle doit être maîtrisée par l'étudiant·e de Master pour son mémoire que parce qu'elle est considérée comme matière plastique d'exploration artistique en tant que telle. L'étudiant·e en art affine ses outils au gré de son projet et de ses recherches ; l'écriture fait partie de ses outils comme elle peut être partie de sa production artistique.

Premier semestre : atelier d'écriture

Le récit de soi

Aucune IA ne pourra remplacer l'expérience intime que procure l'écriture. Nous partirons de l'expérience esthétique individuelle comme mise en mouvement de l'être intime pour aller vers le récit de soi prenant progressivement corps parallèlement à la recherche plastique. Nous nous réconcilierons (s'il y a eu « rupture ») avec les mots, leur polysémie et leur plasticité.

Dire l'expérience de l'œuvre

Regarder une œuvre ne va pas de soi, c'est un exercice qui demande une attention mêlée d'abandon et de mémoire, de naïveté et de connaissance. Il suppose une mise en suspens du jugement pour se rendre disponible dans un temps non compté. C'est une expérience intime et fragile, parfois bouleversante. De cette expérience, il nous faut dire quelque chose, trouver les mots, les ajuster, y être attentifs pour être au plus juste de notre relation à l'œuvre. Exposés, écrits et oraux, favoriseront cette capacité à saisir l'œuvre par ses propres mots.

Deuxième semestre : Méthodologie de l'épreuve de culture générale

Nous aborderons les différentes modalités pour réussir les épreuves de culture générale des concours d'entrée en E(N)SAD. Vous apprendrez à construire votre propos écrit en trouvant la bonne distance entre subjectivité (appropriation personnelle de la question) et objectivité (articulation des connaissances, qualité dissertative).

Régulièrement des sujets de culture générale figurant aux concours seront soumis aux étudiant·es afin de constituer un entraînement aux épreuves et un corpus de problématiques.

Les jeudis de 10h à 13h, au Mac Val (sauf indication contraire) Approches de l'histoire de l'art et de l'art contemporain

Les séances alterneront entre cours d'histoire de l'art en salle et séances devant les œuvres du musée Mac Val.

Cours d'histoire de l'art et d'art contemporain avec Élisabeth Milon

Ce cours abordera certains moments d'articulation de l'histoire de l'art et des idées ; il privilégiera des temps de bascule, de rupture (si tant est qu'il ait par ailleurs existé des périodes « étales »). Les choix pratiqués seront autant d'incises faites dans une histoire de l'art que nous parcourrons selon des chemins de traverses. Nous interrogerons la notion de Modernité, particulièrement aigüe aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles (Giotto, Masaccio, Piero de la Francesca, Uccello) et à nouveau très présente au XIX^{ème} siècle du Romantisme aux Avant-gardes du début du XX^{ème} siècle.

C'est dans ces moments que se cristallisent la question du rapport de l'homme à sa liberté individuelle, du rapport entre culture et nature, de l'art comme terrain d'invention et de risque. Plus avant dans le XXème et le XXIème siècles, nous nous intéresserons à quelques figures d'artistes pour nous poser la question « qu'est-ce qu'être artiste aujourd'hui » ?

Chaque cours fera une place importante à l'échange afin que chaque étudiant·e s'outille progressivement de mots, de concepts et de références et se les approprie.

Les rendez-vous du MAC VAL

Céline Latil, responsable du centre de documentation

Frank Lamy, chargé des expositions temporaires

Chloé Thouvenin et Arnaud Beigel, conférenciers

Le MAC VAL est le seul musée à être exclusivement consacré à la scène artistique en France depuis les années 1950. En plus des accrochages réguliers de ses collections, de ses expositions monographiques et de ses résidences d'artistes, le musée propose des expositions thématiques en écho à la réalité du monde contemporain. Ces expositions ont l'ambition d'interroger la place de l'individu au cœur de la société à travers l'expérience intime et singulière de chaque artiste.

L'équipe du MAC VAL accueille les étudiant·e·s régulièrement pour des présentations des collections et des expositions et des rencontres avec des artistes et des professionnels de l'art (commissaire, conservateur, régisseur, etc). C'est le musée dans toute ses dimensions qui leur est ouvert.

Les expositions en cours (*Forever Young*, *Le Genre idéal* et SMITH) seront des points d'ancrage récurrents pour tous les cours du 1er trimestre.

Les étudiant·e·s trouvent aussi une documentation très riche en matière d'art contemporain. Ils sont accompagnés dans leurs recherches et bénéficient de séances de méthodologie de la recherche.

Les rendez-vous de la Galerie municipale Jean-Collet
Thomas Lemire, commissaire en résidence
Armelle Saulin, médiatrice

La Galerie municipale Jean-Collet est un espace d'expositions d'art contemporain. Par ailleurs, elle a en charge la gestion et la conservation de la collection d'œuvres lauréates du Prix International de Peinture *Novembre à Vitry*. La Galerie propose aussi des parcours des œuvres d'art public qui émaillent le territoire de la Ville. Armelle Saulin proposera plusieurs temps de rencontre autour notamment de l'œuvre et son contexte.

Cours d'histoire de l'art et contrepoints
Calendrier spécifique. Certains jeudis de 18h à 19h30 aux EMA ou samedis de 14h30 à 17h au MAC VAL ou ailleurs
Léa Bismuth, théoricienne de l'art, critique d'art et commissaire d'exposition

Ces cours, ouverts à tout public, sont obligatoires pour les étudiant-e-s. Alternant séances en salle à l'école, séances au musée, en galerie ou atelier d'artistes, ils sont une approche complémentaire importante aux cours dédiés à l'année préparatoire et représentent 18 séances de septembre à juin.

Ces cours sont entrecoupés d'ateliers de lecture de textes contemporains ouvrant une autre voie d'accès aux œuvres abordées présentes dans les expositions en cours.

Session 1. En partant de *Forever young*

Histoire de l'art : Devenir artiste — de l'intime au politique

Atelier lectures : Représentation et subjectivité : des identités situées

Samedi 20 septembre | 14h30 | MAC VAL | cours

Visite commentée de *Forever Young*

Jeudi 2 octobre | 18h | EMA | cours

Des vies d'artistes : du mythe aux situations

Jeudi 6 novembre | 18h | MAC VAL | lecture

Lecture de Teresa de Lauretis, *Théorie queer et cultures populaires*. De Foucault à Cronenberg, La Dispute, 2007

Samedi 15 novembre | 14h30 | MAC VAL | cours

Artistes sans œuvres ? Rencontre avec Frank Lamy

Samedi 22 novembre | 14h30 | MAC VAL | cours

La vie d'artiste dans l'imaginaire du MAC VAL

Jeudi 11 décembre | 18h | MAC VAL | lecture

Lecture d'Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualité*, Puf, 2008 et *La matrice de la race, généalogies sexuelles et coloniales de la nation française*, La découverte, 2006

Jeudi 8 janvier | 18h | EMA | cours

« L'art et la vie confondus »

Samedi 17 janvier | 14h30 | hors les murs | cours

Visite d'atelier à Vitry-sur-Seine : Lassana Sarre

Jeudi 29 janvier | 18h | MAC VAL | lecture

Lecture de Sara Ahmed, *Phénoménologie queer, Orientations, objets et autres*, ed. Le Manuscrit (2006), traduction en 2022.

Session 2. En partant de SMITH

Histoire de l'art : Cosmos et Compost

Atelier-lectures : Désidérations

Samedi 14 février | 14h30 | MAC VAL | cours

Présentation d'*Étoiles communes*

Jeudi 12 mars | 18h | EMA | cours

Désidération

Jeudi 26 mars | 18h | MAC VAL | lecture

Lecture de Jacques Derrida, *Feu la cendre*, 2001, ed. des femmes.

Préface d'Isabelle Stengers de *Proliférations* d'Anna L. Tsing, 2022, Wild Project éditions

Samedi 4 avril | 14h30 | MAC VAL | cours

Visite de l'exposition avec Frank Lamy et SMITH

Jeudi 16 avril | 18h | MAC VAL | lecture

Lecture de Donna Haraway, *Vivre avec le trouble : Symptôme, figures de ficelle, embrouilles multispécifiques*, éd. Des mondes à faire, (2016) traduit en 2020, du *Manifeste cyborg* (1991, traduction 2007) et du *Manifeste xénoféministe*, édition Entremonde, 2019.

Jeudi 7 mai | 18h | EMA | cours

La Poétique de l'espace

Jeudi 21 mai | 18h | EMA | cours

Cosmos et Anthropocène

Samedi 30 mai | 14h30 | hors les murs | cours

Galerie Jean-Collet, Nuit Blanche : Visite de l'exposition en cours

Jeudi 11 juin 118h | MAC VAL | lecture

Lecture de Maria Puig de la Bellacasa, *Des technologies touchantes, visions touchantes, la récupération de l'expérience sensorielle et la politique de la pensée spéculative*, dans *Penser avec Donna Haraway*, PUF, 2012.

Programme complet sur ema94.fr et en brochure papier à l'accueil des EMA.

LES WORKSHOPS

Plusieurs workshops, sous différentes formes et de durées variables sont organisés durant l'année. Ils constituent des expériences de création singulières proposées par des artistes invité-es. D'autres workshops pourront être proposés durant l'année selon les besoins et les opportunités. Ces workshops font partie intégrante de la pédagogie et sont évalués au même titre que les autres enseignements hebdomadaires.

Atelier d'écriture/ le commentaire

Avec Léa Bismuth, Léa Bismuth, théoricienne de l'art, critique d'art et commissaire d'exposition propose de poser cet atelier au gré des expositions qu'elle sélectionnera en région parisienne.

Les jeudis de 14h30 à 17h30 selon le calendrier prévisionnel suivant (attention des dates peuvent être modifiées et les lieux de rendez-vous seront précisés au fur et à mesure.

Jeudi 25 sept

Jeudi 2 oct

Jeudi 9 oct

Jeudi 16 oct

Jeudi 6 nov

Jeudi 13 nov

Jeudi 20 nov

Workshop du MAC VAL

Avec Lassana Sarre, artiste (exposition *Forever Young*)

Du mardi 21 au vendredi 24 octobre, au MAC VAL

De 10h à 18h

Workshop d'écriture/le discours situé

Avec Thomas Lemire, commissaire d'exposition (en résidence à la Galerie municipale Jean-Collet)

Workshop Installation

Avec Frank Lamy, commissaire d'exposition (MAC VAL)

Afin de permettre aux étudiant·es de rebondir dans un esprit critique et constructif de manière individuelle et collective à leur évaluation du 12 décembre (accrochage et présentation orale), ces deux workshops sont proposés la semaine du 15 décembre (horaires à définir).

À l'échelle 1

En partenariat avec différentes E(N)SAD -Écoles supérieures d'art et de design, les étudiant·es effectuent un stage de quelques jours à une semaine en immersion dans les cours, ateliers et workshops afin de comprendre de l'intérieur la vie d'une école et son environnement.

Entre le 23 février et le 6 mars. Cette période correspond aux vacances d'hiver dans le secondaire et peut en fonction des possibilités d'accueil des E(N)SAD être décalée. Les dates seront fixées au début du mois de janvier.

Workshop catalogue

Avec Vincent Mesaros

Fin mars début avril

Workshop exposition

Avec Lisa Sartorio

Fin mai début juin, à la Galerie municipale Jean-Collet

ÉVALUATIONS - CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES

L'année se compose de 2 semestres :

Semestre 1 [période recherche]

Du 2 septembre au 19 décembre (15 semaines de cours)
 Vacances de Toussaint du samedi 25 octobre au 2 novembre
 Vacances de Noël du 20 décembre au 4 janvier 2026

Semestre 2 [période concours]

Du 5 janvier au 19 juin
 Pas de vacances d'Hiver ni de vacances de Pâques
 Du 5 janvier au 31 mars : période soumise à évaluation
 (13 semaines de cours)
 Remise du bulletin semestre 2 le 23 mars
 Du 1er avril au 19 juin : période non soumise à évaluation
 (11 semaines)
 concours d'entrée
 workshop catalogue
 workshop exposition à la Galerie municipale Jean-Collet/ Nuit Blanche

Chaque enseignement hebdomadaire, cours et ateliers, fait l'objet d'une évaluation en contrôle continu dont chaque enseignant·e précisera en début d'année les supports, modalités et critères.

Le contrôle continu implique la présence obligatoire à toutes les séances de cours et d'ateliers de la part de l'étudiant·e.

Les workshops sont évalués à partir de leur restitution.

Les présentations-bilans font l'objet d'évaluations collégiales.

Les épreuves blanches préparant aux concours sont évaluées spécifiquement.
 (voir calendrier)

Ces différentes formes d'évaluation permettent, atelier par atelier et collégalement, d'évaluer des qualités et attendus à partir de critères en usage en L1 dans les écoles supérieures d'art et les universités d'arts plastiques et dans les concours. Elles font l'objet de comptes-rendus et d'appréciations.

L'ensemble constitue le dossier pédagogique. Il sera demandé lors des inscriptions aux concours.

En fin d'année, un certificat de fin d'études est remis portant une appréciation générale de l'évolution de chaque étudiant-e sur l'année.

Épreuves dessin	semaine du 6 octobre (sur les heures d'ateliers)
Bilan 1	jeudi 9 octobre
Bilan 2	vendredi 12 décembre
Épreuves blanches	semaine 12 janvier
Bilan 3 (invité.e)	mardi 3 février
Épreuves blanches	semaine 23 février
Bilan 4 (dossier)	vendredi 13 mars

Les ateliers

La salle dédiée à la classe prépa est la salle Nemours au 3ème étage. Vous pouvez y travailler et laisser du matériel personnel (attention aucun effet personnel précieux). En dehors de l'occupation des moments d'ateliers et de cours de l'école de pratiques amateurs, vous avez accès aux espaces des autres salles d'arts plastiques : Avedon, Oppenheim et Rothko au 2ème étage, Calder au 3ème étage durant les temps d'ouverture des EMA.

Les ordinateurs sont en libre accès.

Les machines de l'atelier construction (mezzanine Calder) ne sont en aucun cas accessibles et utilisables en dehors d'une formation préalable validée par un passe et sous contrôle de l'enseignante coordinatrice de l'atelier Calder.

L'école vous est accessible aux horaires suivants

lundi et jeudi : 13h30 – 22h

mardi, mercredi et vendredi : 9h – 22h

samedi : 9h – 20h

Durant les vacances scolaires du secondaire, l'école est ouverte de 13h30 à 18h.

L'école est fermée entre Noël et le jour de l'An et lors de certains ponts (se renseigner sur le site).

La documentation

Quelques ouvrages de référence sont disponibles à l'école qui par ailleurs est abonnée à de la presse spécialisée.

Les lieux d'étude et de recherche restent la documentation du Mac Val, spécialisée en art contemporain, et la Bibliothèque Nelson Mandela auxquelles vous avez un accès facilité.

Vous y trouverez dans l'une et l'autre, livres, films, documents audio et dématérialisés.

La Plateforme Teams

À toutes et tous les étudiant·e·s est allouée une adresse mail spécifique.

Ils et elles peuvent accéder à plateforme TEAMS des EMA dont l'application est téléchargeable gratuitement dans une version pour ordinateur ou smartphone.

Elle est un outil important de communication et de travail.

Des informations générales et spécifiques à certains cours ou ateliers sont continuellement mises à jour. Il convient donc de la consulter quotidiennement.

Les étudiant·e·s et les professeur·e·s peuvent ainsi rentrer facilement en contact tout comme la direction, l'administration et les partenaires.

Des documents sont régulièrement laissés à disposition et téléchargeables.

Éventuellement, certains entretiens ou réunions ou certains cours peuvent se dérouler en distanciel sur cette plateforme.

Cette plateforme est un outil intégré à notre pédagogie.

L'usage des espaces et des matériels

L'usage de salles et du matériel est soumis au bon respect du matériel selon les protocoles affichés dans chaque salle et les modalités d'usage. Sans quoi, l'accès pourra être refusé.

Chaque atelier est un lieu collectif, partagé avec les cours pour enfants et adultes. Il n'est donc pas à considérer comme un atelier personnel et doit faire l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne son organisation et son utilisation.

Le matériel et les outils étant partagés, il sera indispensable de les respecter en :

- veillant à leur utilisation adéquate,
- étant vigilant·e sur le nettoyage,
- étant attentif et attentive à leur rangement aux endroits spécifiés,
- en étant particulièrement scrupuleux·se avec tous les outils numériques, ordinateurs, appareils photo et vidéo et leurs accessoires.

Les espaces devront être rangés et nettoyés à chaque fin de séance.

En fin d'année scolaire, toutes les étudiantes et tous les étudiants devront reprendre leurs matériels, productions et effets personnels et remettre en ordre de fonctionnement et de propreté la salle Nemours dans l'état où elle se trouvait en début d'année.

Il est possible d'utiliser l'atelier en dehors des heures de cours; cette utilisation est conditionnée par le respect des règles établies plus haut.

Afin de permettre l'usage de certains outils potentiellement dangereux, chaque étudiant·e recevra une formation spécifique à l'issue de laquelle un passe « Outils » lui sera délivré. À chaque utilisation, il devra se contraindre aux consignes spécifiques et au port de protections adaptées (gants, lunettes, masques).

La classe préparatoire tient à disposition un petit matériel et des outils à usage collectif. Chaque étudiant.e doit fournir son propre matériel qui au fur et à mesure des besoins se précisera. Pour engager le travail de l'année, nous vous demandons de disposer d'un premier matériel de base, indispensable dès les premières séances :

- une boîte de 12 crayons graphite
- des crayons de couleur de bonne qualité
- une boîte de fusains surfins
- une gomme mie de pain
- de l'encre de Chine noir intense (Nan King)
- une boîte d'aquarelle (Van Gogh)
- un set de 5 pinceaux variés (Da Vinci)
- un bloc de papier dessin bristol 205g/m² (Clairefontaine)
- un album à dessin croquis 170g/m² 26 x 18 cm
- une clé USB 3.0
- une carte SD - SanDisk Ultra Flair 32 Go
- un cahier de notation

Cela représente une dépense d'environ 230 euros.

Financer une partie de ses frais d'étude grâce aux missions locales

En devenant étudiant.e de notre classe préparatoire, vous ne bénéficiez pas des aides du CROUS. En revanche, les Missions Locales peuvent vous aider à financer une partie de vos frais de scolarité.

Si vous vous avez entre 16 et 25 ans, que vous êtes de nationalité française (ou possédez un titre de séjour avec autorisation de travail), que vous détenez un compte bancaire domicilié en France (RIB/IBAN) et que vous n'avez pas le statut étudiant, vous pourrez peut-être bénéficier d'une aide financière dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune - CEJ.

Pour accéder à ces aides, vous devez au préalable, UNE FOIS ADMIS·E ET AVANT VOTRE INSCRIPTION EFFECTIVE :

- vous rendre à la mission locale de votre lieu de domiciliation
- vous inscrire à France TRAVAIL,
- ouvrir votre dossier demande d'aide financière.

Votre situation sera étudiée spécifiquement en fonction de votre situation financière par des conseillers (étude au cas par cas).

Notre classe préparatoire est en relation immédiate avec la mission locale Ivry-Vitry. N'hésitez pas, pour toute question à vous en rapprocher, même si vous ne dépendez pas directement de celle-ci.

Afin de faciliter vos démarches, un devis des frais et dépenses que vous engagez pour l'année, vous est remis.

LETTRE D'ENGAGEMENT 2025-2026

Entreprendre des études artistiques, c'est faire le choix d'un engagement de soi-même. Cet engagement commence dès la classe préparatoire dont le rythme de travail, intense et exigeant, nécessite une forte motivation personnelle.

Tout·e étudiant·e doit se conformer au règlement intérieur des EMA dont certains extraits sont ici rappelés

Dispositions complémentaires pour les étudiant·e·s inscrits en classe préparatoire

Assiduité et absence des étudiant·e·s

La présence des étudiant·e·s est obligatoire aux cours, ateliers, conférences workshops et bilans. Toute absence doit être justifiée dans un délai de deux jours auprès de la direction de l'école d'arts plastiques. Toute absence prévisible justifiable sera soumise, au préalable, pour accord de la direction de l'école d'arts plastiques.

- Les étudiant·e·s s'engagent à se présenter à l'heure aux cours et à y être assidu·e·s. Des absences et des retards répétés et injustifiés déclencheront une procédure d'avertissement pouvant mener à un renvoi définitif.
- En cas de démission ou de renvoi définitif de la classe préparatoire, les frais d'inscription pour l'année restent exigibles et ne sont pas remboursables.

Scolarité

Chaque étudiant·e s'engage à produire le travail demandé par les professeur·e·s et à remettre les travaux demandés dans les délais donnés.

- Chaque étudiant·e s'engage à s'inscrire individuellement aux concours des écoles supérieures d'art, parmi les écoles choisies, deux au moins ne doivent pas faire partie des écoles les plus sélectives (liste établie chaque année).

Utilisation des locaux

Les étudiant·e·s bénéficient d'une salle de travail dédiée ainsi que d'un espace de rangement spécifique. Les autres salles de l'école d'arts plastiques sont accessibles aux étudiant·e·s sur demande. Chaque étudiant·e s'engage à maintenir les espaces de travail dans un état de rangement et de propreté correct.

- Les étudiant·e·s ne peuvent accéder à l'atelier technique en mezzanine de la salle Calder qu'après autorisation formelle et doivent scrupuleusement respecter la réglementation propre à chaque outil. Il leur est formellement interdit d'utiliser le four à céramique.

Gestion du matériel

- Du matériel spécifique en quantité limitée est mis à disposition des étudiant·e·s une seule fois en début d'année. Il leur est interdit de puiser par eux-mêmes dans les autres réserves de matériel de l'école d'arts plastiques. Chaque étudiant·e doit donc être en mesure de fournir son propre matériel. Le matériel informatique et numérique est utilisable et empruntable selon des conditions particulières notifiées en début d'année scolaire.

- Les étudiant·e·s utilisant des produits toxiques et/ou des outils spécifiques sont tenus de le faire dans le respect des règles de sécurité et en portant tous les EPI (équipements de protection individuelle) obligatoires. L'utilisation et le stockage de ces produits et outils font obligatoirement l'objet d'une autorisation préalable de la direction.

Respect des locaux et des personnes

- Les usager·e·s des EMA s'engagent à observer une attitude convenable et respectueuse envers les personnes, les biens et les locaux mis à la leur disposition par la Ville.

- Tout manque de correction, de même qu'une indiscipline caractérisée au sein des EMA peut entraîner selon la gravité des faits une exclusion temporaire ou définitive.

- Tout dommage causé sera à la charge de son auteur/autrice ou de sa ou son responsable légal.

Hygiène et sécurité

- Il est rigoureusement interdit dans les locaux de fumer, vapoter, d'introduire des boissons alcoolisées ou autres produits stupéfiants.

Vol

- Les EMA ne sont pas responsables des biens personnels pouvant être perdus ou volés au sein de ses locaux.

Dispositions spécifiques liées à l'utilisation de la salle NEMOURS

- L'accès aux toitures du bâtiment est strictement interdit.
- L'ensemble des fenêtres doit être fermé et les lumières éteintes après l'utilisation de la salle.
- Les étudiant·e·s s'engagent à participer activement au rangement et nettoyage de la salle en fin d'année scolaire ainsi qu'à récupérer l'ensemble des travaux personnels.

Pour un comportement éco-responsable

Il est demandé à toutes et tous d'adopter un comportement éco-responsable dans son usage des lieux et du matériel et dans sa pratique artistique reposant notamment sur la « règle des 3R » : Réduire- Réutiliser – Recycler.

Pour un comportement altruiste

Il est demandé à toutes et tous d'adopter une attitude bienveillante des un·es envers les autres, de respecter le droit de parole, l'opinion, les valeurs, la culture et l'identité de chacun·e, Tout comportement violent, toute violence discriminatoire, sexuelle ou sexiste, toute insulte et menace, tout fait de harcèlement, sont interdits et sanctionnés. Si vous êtes témoin ou victime d'une telle situation, il est du devoir de chacun·e d'informer et d'alerter la référente Handicap et discrimination des EMA et la direction.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES EMA

I. Dispositions générales

- Les Écoles Municipales Artistiques, désignées ci-dessous EMA, sont un service municipal rattaché à la Direction Culture de la ville de Vitry-sur-Seine. Les EMA sont un établissement recevant du public, spécialisé dans l'enseignement artistique en musique, danse et arts plastiques.
- Ce règlement intérieur a pour objet de présenter les conditions générales et particulières de fonctionnement des EMA.
- Le présent règlement est applicable à tout usager ayant accès aux EMA ainsi qu'à ses annexes (studio Bagouet). L'utilisateur pénétrant dans l'équipement doit en avoir pris connaissance et s'engage à s'y conformer.

II. Conditions d'accès aux bâtiments

- L'accès aux EMA est exclusivement réservé aux usagers : élèves dûment inscrits ou participant à un projet des EMA, accompagnateurs (parents ou adultes responsables pour les enfants mineurs), spectateurs ou aux usagers souhaitant se renseigner auprès de l'accueil des EMA.
- En toutes circonstances les élèves inscrits aux EMA sont tenus de présenter leur carte « élève » auprès de l'administration.
- Le hall d'accueil est accessible aux accompagnateurs pendant la durée des cours. Les conditions d'accès à cet espace d'attente peuvent être modifiées par décision de l'administration des EMA.
- Il est en revanche interdit de stationner dans les couloirs ou dans les escaliers pour des raisons de sécurité.
- L'admission dans les salles lors de manifestations publiques a lieu dans la limite des effectifs autorisés.

III. Scolarité

3.1 Inscriptions - Réinscriptions

- Les inscriptions et réinscriptions ont lieu aux dates et heures définies par l'administration des EMA.
- Les réinscriptions concernent les élèves en cours de scolarité aux EMA. La réinscription d'une année sur l'autre, même pour un cursus identique, n'est pas automatique. Chaque année, tous les élèves sont tenus de renouveler leur inscription.

3.2 Tarifs d'inscription et frais annexes

- Les tarifs d'inscription aux EMA sont fixés chaque année par délibération du conseil municipal.
- Les élèves souhaitant démissionner ou bénéficier d'un congé exceptionnel devront adresser leur demande par écrit auprès de l'administration. Tout trimestre entamé donnera lieu à sa facturation.
- Le petit matériel nécessaire aux études et les tenues requises sont à la charge exclusive des élèves et de leurs familles.

3.3 Prêt et location d'instruments

- Des instruments de musique, dans la limite du parc instrumental de l'établissement, peuvent être loués aux élèves pour une durée limitée. Une assurance couvrant le vol et les dégradations des instruments est à souscrire par les élèves ou parents d'élève.
L'ensemble des conditions de prêt d'instrument est défini dans un contrat de location établi entre l'utilisateur et les EMA.
- Le tarif de location est fixé par délibération du conseil municipal.

3.4 Calendrier

- Les dates de début et de fin de cours sont fixées chaque année par décision de l'administration des EMA. Le calendrier des vacances scolaires suit le calendrier de l'Education Nationale (Académie de Créteil).

3.5 Assiduité et absence des élèves

- L'inscription aux EMA n'ayant aucun caractère obligatoire, cela implique de la part des élèves un volontariat et une adhésion totale aux règles élémentaires de discipline et de bon usage de l'établissement.

- Les élèves inscrits aux EMA s'engagent à se présenter à l'heure aux cours.

- Les élèves s'engagent à suivre la totalité du cursus ou du parcours dans lequel ils sont inscrits. Les parents d'élèves ou les élèves doivent prévenir l'administration en cas d'absence.

- Les absences non excusées seront signalées aux parents d'élèves ou élèves qui seront alors tenus de les justifier rapidement. Des absences non justifiées et répétées pourront être considérées comme une démission conduisant à la réattribution de la place au profit d'un élève en attente.

- En dehors des heures de cours auxquels l'enfant est inscrit, l'élève mineur n'est pas sous la responsabilité des EMA mais sous l'entière et exclusive responsabilité de ses représentants légaux.

- Il appartient aux responsables légaux de s'assurer de la présence du professeur avant de laisser un enfant dans l'établissement.

- Les responsables légaux doivent également prendre toutes les dispositions pour que les enfants ne soient pas laissés seuls dans l'établissement en dehors des heures de cours.

3.6 Suivi de la scolarité

- Les cours ne sont pas publics. Si l'intérêt de l'élève le nécessite et avec l'accord de la direction, le professeur peut ponctuellement inviter les parents d'élèves à assister à un cours.
- Des « portes ouvertes » sont organisées régulièrement pour ouvrir les classes aux parents.
- Les directions et les professeurs reçoivent uniquement sur rendez-vous et les professeurs ne peuvent en aucun cas être dérangés pendant leurs cours.
- En cas d'absence d'un professeur, les EMA s'engagent dans la mesure du possible à prévenir au plus vite les élèves et parents d'élèves concernés ainsi qu'à proposer une solution de remplacement lorsque cela est possible.

3.7 Manifestations publiques

- Outre leurs cours réguliers les élèves sont invités à participer à toutes les manifestations publiques pour lesquelles leur participation a été requise. Ces prestations font partie intégrante de la scolarité et du programme pédagogique.

3.8 Photocopies

- Dans un lieu public, l'usage de photocopies d'oeuvres éditées, sans qu'une vignette soit apposée, est illégal, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle et de la loi de 1992. Tout élève est tenu de se procurer dans les meilleurs délais les méthodes et partitions demandées par les professeurs.
- Toute copie de partitions doit obligatoirement porter une vignette S.E.A.M (société des éditeurs et auteurs de musique) en cours de validité.
- Les EMA se dégagent de toute responsabilité vis-à-vis des élèves porteurs de photocopies qu'ils auront eux-mêmes réalisées.

IV. Instance de concertation

- Un conseil d'établissement est organisé au minimum tous les deux ans aux EMA. Il s'agit d'un organe consultatif dont les statuts sont définis par délibération du conseil municipal.

V. Mise à disposition de locaux

- Des salles de cours peuvent être mises à disposition des élèves majeurs et de plus de 15 ans (avec une autorisation parentale) qui en feront la demande et après accord de la direction. L'élève bénéficiaire est intégralement responsable de la salle pendant toute la durée de mise à disposition. Sans autorisation préalable, l'élève bénéficiaire ne peut en aucun cas admettre d'autres personnes dans la salle prêtée.

- Le stockage du matériel personnel dans les salles de cours et les espaces de rangement est interdit. Il peut être autorisé de manière temporaire et exceptionnelle après accord de la direction.

VI. Respect des locaux et des personnes

6.1 Respect des lieux

- Les usagers des EMA s'engagent à observer une attitude convenable et respectueuse envers les personnes, les biens et les locaux mis à la leur disposition par la Ville.

- Tout manque de correction, de même qu'une indiscipline caractérisée au sein des EMA peut entraîner selon la gravité des faits une exclusion temporaire ou définitive.

- Tout dommage causé sera à la charge de son auteur ou de son responsable légal.

- Les téléphones portables doivent impérativement être coupés pendant les cours, les examens et les événements. Les conversations téléphoniques doivent se tenir dans la mesure du possible à l'extérieur des EMA.

6.2 Hygiène et sécurité

- Il est rigoureusement interdit dans les locaux de fumer, vapoter, d'introduire des boissons alcoolisées ou autres produits stupéfiants.
- Il est rigoureusement interdit d'introduire des couteaux ou des armes.
- Il est interdit de circuler en rollers, vélos ou trottinettes dans les locaux ainsi qu'introduire des animaux mêmes tenus en laisse.
- Dans les studios de danse, il est obligatoire d'enlever ses chaussures ou de danser avec une paire de chaussures spécifique, dédiée à la pratique.

6.3 Vol

- Les EMA ne sont pas responsables des biens personnels pouvant être perdus ou volés au sein de ses locaux.

VII. Dispositions complémentaires pour les étudiants inscrits en classe préparatoire

Voir lettre d'engagement 2025-2026

VIII. Règlement et application

- Le présent règlement fait l'objet d'un affichage au sein des EMA.
- Chaque usager peut recevoir un exemplaire du règlement intérieur s'il en fait la demande par écrit auprès de l'administration des EMA.

NOTES

This image shows a single page of white paper with horizontal blue lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, typical of notebook or ledger paper. There are no margins, text, or other markings on the page.



